



Les Crêtes Vent debout

La Pélenquié - Route des Crêtes
81440 PUYCALVEL

lescretesventdebout81@gmail.com

09 86 41 31 10

Puycalvel, le 03 avril 2023

Petit historique et présentation de notre association

En juillet 2018, un projet de construction d'éoliennes industrielles a été déposé par la société Saméole à la mairie de Puycalvel. Ce projet concernait le site du Mandrié, qui se trouve sur la commune tout près du lieu-dit La Carbonnarié. C'est pour les riverains un chemin de balades et de randonnées qui traverse la forêt. Les propriétaires de La Carbonnarié, agriculteurs, avaient été démarchés par ce promoteur éolien tout comme d'autres propriétaires fonciers (dont certains étaient élus à la mairie de Puycalvel).

Une poignée d'habitants concernés et les riverains proches du site se sont rapidement mobilisés. Lors du conseil municipal du 19/10/2018, M. Colombier, maire de Puycalvel, et ses conseillers municipaux ont proposé **la création d'un groupe de travail** sur le sujet. Une réunion publique a été organisée le 16/11/2018.

Sur la cinquantaine de personnes présentes à cette réunion, 9 personnes se sont portées volontaires pour constituer le groupe de travail. **Les points principaux soulevés par les habitants pendant cette réunion ont été repris afin d'être étudiés de manière approfondie. Le rapport final du groupe de travail a été remis le 08 avril 2019 au maire et à ses conseillers. Il recommandait au conseil municipal de ne pas voter en faveur du projet.**

Entre-temps, les riverains et les habitants hostiles à ce projet d'éoliennes industrielles qui portait atteinte à leur cadre de vie, se sont rassemblés. **Le 16 mars 2019, 13 personnes étaient réunies pour décider de la création de notre association «Les Crêtes vent debout».** D'autres membres nous ont rejoints ensuite et nous avons tout de suite adhéré à la Fédération Environnement Durable.

Lors du conseil municipal du 03 mai 2019 le projet éolien présenté par Saméole a été officiellement rejeté par la Mairie de Puycalvel. Mais cet événement nous a fait prendre conscience de la qualité et de l'importance de notre environnement. Nous avons donc décidé de rester vigilants et les événements nous ont donné raison.

A l'automne 2020 c'est la société ABO WIND qui revient avec un projet de renouvellement du Parc éolien de Cuq-serviès, dans lequel figure également une extension sur la commune de Puycalvel, encore une fois sur le site du Mandrié.

Les 20 octobre et 04 novembre 2020 deux courriers ont été envoyés à la mairie de Puycalvel. Entre ces deux courriers nous avons tenté d'informer les riverains et d'alerter sur le sujet. Nous avons tracté, affiché... Nous nous sommes également présentés à la mairie de Puycalvel à l'occasion du Conseil Municipal du 28 octobre 2020. **Nous y avons réaffirmé avec force notre opposition à tout projet éolien sur la commune et avons insisté pour avoir des informations précises dès que le conseil aurait rencontré la société ABO WIND.**

Entre autres démarches, nous sommes aussi rentrés en contact à l'époque avec M. Jean-Louis ETIENNE, qui possède une maison dans la forêt non loin d'ici. Il nous a soutenu à l'époque concernant une extension du parc sur le site du Mandrié, bien qu'il ait toujours été en faveur du parc éolien industriel de Cuq-Serviès. Mais tout comme nous, il s'oppose à une extension dans une zone proche des habitations. **En effet, en France, la distance minimale d'éloignement d'une éolienne par rapport à une habitation est de seulement 500m. Cette distance ne varie pas malgré une très forte progression de la hauteur des éoliennes (celles du parc éolien de Cuq-Serviès devraient passer de 125 à 200 m !)**

Après plusieurs annulations et reports nous avons pu avoir **un rendez-vous avec ABO WIND début janvier 2021** pour exprimer nos réticences, avoir des informations précises sur le projet et faire part des nuisances visuelles et sonores que nous rapportent fréquemment les habitants proches des éoliennes actuelles.

En janvier 2022, nous avons appris l'abandon du projet d'extension du parc éolien sur le site du Mandrié, mais le renouvellement du parc est en cours et nous poursuivons bien sûr le combat.

Notre actualité

L'association *les Crêtes vent debout* a été particulièrement mobilisée à la fin de l'année 2022 et depuis le début de 2023 au niveau local, régional et national. En effet, deux sujets majeurs occupent notre agenda :

- **Le renouvellement du parc éolien de Cuq-Serviès** (vous trouverez ci-dessous et en pièces jointes toutes les informations en notre possession sur ce dossier)
- **La Loi d'accélération des énergies renouvelables devant l'Assemblée Nationale**

Le renouvellement du Parc éolien de CUQ-SERVIÈS

Orchestré par le promoteur éolien ABO WIND pour le compte de la société Clearwise A.G (La société s'appelait Eurowind en 2009, ABO Invest en 2010 puis elle est devenue Clearwise en 2019 par le jeu des rachats financiers. ABO WIND nous parle de «1^{er} parc éolien citoyen de Midi-Pyrénées» ou même d'«écocitoyens». Non ce sont des financiers allemands), **le projet de renouvellement du parc éolien de CUQ-SERVIÈS a été officiellement lancé fin novembre par des permanences organisées dans les mairies de Cuq et de Serviès.**

Ce projet de renouvellement signifie **le remplacement des 6 éoliennes actuelles (125 mètres de hauteur pales comprises) par 3 ou 4 machines plus puissantes d'au moins 200 mètres de haut.**

Actuellement, **ce parc construit en 2009, sans tenir compte des riverains, génère d'importantes nuisances visuelles et sonores.** Par vent d'autan le bruit peut devenir insupportable pour les proches habitants.

On notera ici que **le parc éolien n'est en exploitation que depuis 13 ans, qu'initialement la durée d'exploitation était prévue pour 20 ans** et qu'il semble tout à coup urgent de le renouveler.

Pour être précis : «Renouveler le parc» signifie clairement démanteler entièrement les 6 éoliennes actuelles, enlever et recycler (?) des tonnes de matériaux et de béton (?), recouvrir et remettre les sols en état (?), refaire de nouvelles fondations géantes plus loin et tout le réseau sous-terrain pour acheminer l'électricité (on imagine les travaux, l'état des routes...) Tout cela dans un mouchoir de poche de belle campagne avec des habitations à proximité.

Ce qu'il faut savoir : A Cuq-Serviès la distance minimale d'éloignement de 500 mètres entre éoliennes et habitations n'est même pas respectée pour 3 d'entre elles (seulement 350 mètres pour la plus proche !)

Ce que nous disons : 500 m de distance avec des éoliennes de 200 m de hauteur c'est beaucoup trop peu. De nombreux pays ont modifié la loi, certains appliquant même la règle 10 H (= 10 fois la hauteur pales comprises), soit 2000 mètres de distance minimale pour 200 mètres.

Dans un contexte de crise énergétique, nous affirmons que nous ne sommes pas opposés au développement de l'énergie éolienne. Mais **nous refusons que des habitants se retrouvent piégés pour enrichir une société d'investissement basée en Allemagne.** L'implantation de ce parc à proximité des habitations est une aberration.

De plus, bien que le parc soit situé sur les communes de Cuq et de Serviès, **les habitants de Moulayrès et de Puycalvel sont aussi concernés par les nuisances.** Pourtant ils ne sont

pas consultés. **C'est pourtant notre paysage à tous, c'est notre environnement commun qui est déboisé et saccagé.**

Le contexte régional et national : Nos actions

- Avant et pendant l'examen de la loi d'accélération des énergies renouvelables, **nous avons de nouveau alerté les députés et les sénateurs concernant la distance minimale entre éoliennes et habitations. C'est pour nous le point majeur de la problématique en jeu à Cuq-Serviès.**

- Toujours adhérente de la FED, **notre association a rejoint en novembre 2022 le collectif *Toutes Nos Energies Occitanie Environnement*.**

- **Le lundi 28 Novembre** nous étions présents, aux côtés d'autres associations, à la **manifestation organisée devant la préfecture d'ALBI contre la loi d'accélération des énergies renouvelables.**

- **Le 25 février 2023 à Castres** nous avons répondu à l'invitation du collectif *Toutes Nos Energies Occitanie Environnement* en participant à une réunion des associations tarnaises mobilisées contre le développement anarchique de projets éoliens dans le département du Tarn (***voir article La dépêche, Courrier adressé aux maires ruraux et Courrier adressé au Préfet**).

Le 13 mai prochain de 14h00 à 17h00 L'association Les Crêtes vent debout organisera une **Balade sensorielle suivie d'un goûter** chez un riverain proche des éoliennes au lieu-dit La Devèze 81570 CUQ.

Cet évènement est destiné principalement à sensibiliser les élus, à différents niveaux de décision à la problématique en jeu sur notre territoire. Nous invitons donc les maires, les députés, les sénateurs et le préfet du TARN à venir échanger et partager avec nous durant cet après-midi. **C'est sur la question du « vivre avec » et de la proximité des habitations que nous voulons mettre l'accent. Passer « en coup de vent » pour visiter une installation éolienne est une chose, vivre tout près en est une autre.**

Vous recevrez très prochainement une invitation à cet évènement. Nous comptons vivement sur votre présence et souhaitons donc vous adresser toutes les informations nécessaires en amont. Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Isabelle LÉCUIILLIER
Présidente

Jean-Louis COUSTEL
Secrétaire